

Presse locale : intérêts cachés

Proximité serait un mot bien trop faible pour décrire les rapports qu'entretient la presse locale avec les élus et les élites économiques. Dans un contexte marqué par la concentration des médias, on est en droit d'interroger les conditions de production et le contenu de l'information régionale. Non seulement biaisée et dépourvue d'investigation, elle est liée à des intérêts qui dépassent largement le seul cadre journalistique.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la presse locale domine largement la presse écrite française en termes de lectorat. Avec 3,07 milliards d'euros en 2007, les médias locaux représentent 28,7 % du chiffre d'affaire de la presse écrite, loin devant la presse nationale (13,8 % du marché) ¹. Ses recettes sont moins élevées que celles de la presse spécialisée, cependant le média local règne sans conteste sur les quotidiens d'information générale et politique, atteignant une diffusion trois fois supérieure à celle des grands journaux nationaux. A lui seul, Ouest-France avec 781 000 exemplaires par jour a plus de tirage que le Monde et le Figaro réunis. Au cœur d'une dynamique de concentration, des groupes tels que La Dépêche du Midi ou Ouest France forment de véritables petits empires régionaux. Alors qu'en 1914 existaient 242 quotidiens régionaux, il n'en existe plus que 55 aujourd'hui (33 régionaux et 22 départementaux), parmi lesquels seuls 5 quotidiens régionaux « ont échappé aux tentacules des grands groupes » ². Effectivement tous les autres journaux régionaux sont principalement détenus par 12 groupes.

Presse régionale et groupes industriels: les exemples de Lagardère et Hersant

Ces deux exemples ont été choisis parmi d'autres grands groupes industriels suivant la même logique.

LAGARDERE	HERSANT, président du groupe France Antilles
Possède les 4 titres du pourtour méditerranéen. Participation à 15% dans La Dépêche du Midi, à 10% dans les Journaux du Midi, à 20% dans l'Alsace. Il possède également 25% du groupe Amaury (Le Parisien et L'Equipe)	Possède directement 12 titres régionaux et participe au groupe L'Est républicain qui en possède 4. Actionnaire à 27% du groupe de l'Est Républicain et à 48% dans Les Dernières Nouvelles D'Alsace.

Une particularité de la presse régionale est d'avoir vécu un mouvement de « diversification de l'offre » dans son secteur d'activité propre -information et publicité- mais aussi dans des activités qui ne touchent pas directement au journalisme, notamment les biens de

¹ Chiffres de la Directions pour le développement des médias, Ministères de la culture et de la communication, <http://www.ddm.gouv.fr/>

² DIARD Michel, « Sur la concentration dans les médias », Paris, 2005, p100

voyages (billets de train, d'avion etc...). A travers les annonces gratuites, la presse régionale a développé un autre pôle stratégique dans le contrôle du marché publicitaire : Paru-Vendu ou Logic-Immo en sont des exemples. Pour la presse régionale, tous les concurrents sont à évincer. Non seulement les annonces gratuites, mais aussi les radios « libres » et les télévisions locales. On a vu récemment le CSA (Conseil Supérieur d'Audiovisuel) attribuer les fréquences de Nantes à la Socpresse et celles de Marseille à la Provence, un des groupes de Lagardère. Le contrôle de l'ensemble des médias régionaux par quelques grands groupes revient à étouffer l'espace des points de vue sous le monopole d'une vision unique et uniformisée. Mais l'appétit des groupes régionaux ne s'arrête pas là. Le marché des sites Internet des collectivités territoriales est également sous leur contrôle : « les technologies numériques ont permis de renforcer les liens des quotidiens régionaux et des notables locaux³ ».

Ce mouvement de concentration des médias locaux nuit gravement à la diversité de la presse locale et au travail journalistique. Faits sociaux masqués comme faits divers, faits divers fabriqués comme faits sociaux, l'actualité devient un vaste divertissement faisant diversion politique⁴. Selon l'étude faite par Loïc Ballarini sur quatre journaux locaux, 39,8 % des articles y portent sur les sports, la culture et les loisirs, alors que les informations de type politique, qui ne concernent que 36,3% des articles, se limitent à de simples notices sans analyse et totalement décontextualisées dont il est dans 52 % des cas impossible de connaître l'auteur. D'un monde fait d'interrelation et de processus dynamique [la presse locale] ne retient que des micro-événements sans contexte⁵. La presse locale semble dépourvue d'investigation. Toujours dans l'enquête de Loïc Ballarini, seulement 0,5 % des articles sont issus d'un véritable travail d'enquête journalistique, et encore avant tout dans le domaine du sport.

Les relations étroites qu'entretiennent les patrons et les journalistes avec les élus locaux, mais également la routinisation d'un travail qui consiste la plupart du temps à recopier les comptes-rendus officiels de la police et de la mairie, expliquent que les quotidiens locaux soient volontiers complaisants vis-à-vis des versions des faits avancées par les pouvoirs locaux.

³ DIARD Michel, « Sur la concentration dans les médias », *op. cit.*

⁴ Selon l'expression de Pierre Bourdieu

⁵ Ballarini Loïc, « Presse locale, un média de diversion », 2008, Réseaux n°148-149.

La Dépêche, « journal de la démocratie »

Toulousain, tu cherches à te tenir informé des événements culturels, des résultats sportifs et de l'actualité politique de ta région. Mais les médias nationaux n'y accordent guère d'importance. Tu cherches donc un journal local chez ton buraliste. Pas de doute, le voilà, c'est celui qui saute aux yeux, sur le gros présentoir rouge à l'entrée. Tu repars avec sous le bras le plus grand titre de la région -tiré à 230.000 exemplaires- et unique quotidien Midi Pyrénéen. Mais sais-tu quel empire se cache derrière La Dépêche du Midi ?

À sa tête, une dynastie. Le groupe La Dépêche est détenu à 65 % par la Société Occitane de Communication⁶, elle même propriété de la famille Baylet. La maman Evelyne a repris le journal à la mort de son mari Jean en 1959. À 96 ans, elle est aujourd'hui encore présidente d'honneur et directrice de la publication de La Dépêche. Mais c'est son fils aîné, le petit Jean-Michel qui est le PDG du groupe et responsable de la rédaction de ton rutilant quotidien. Les responsabilités de la famille Baylet ne s'arrêtent toutefois pas au monde de la presse. Evelyne a été membre du Conseil Général de Tarn et Garonne de 1959 à 1985, qu'elle a présidé pendant douze ans de 1970 à 1982. Comme avec le journal, Jean-Michel a pris la relève : entrant au Conseil Général l'année où sa mère en sort, il le préside encore aujourd'hui. Il a été député, puis aujourd'hui sénateur, sans oublier sa présidence du Parti Radical de Gauche dont le bastion est historiquement le Sud-Ouest. La Dépêche est ainsi dirigée par un demi-siècle d'oligarchie.

Le domaine des Baylet s'étend dans la presse régionale via le groupe La Dépêche. En février 2008⁷, la famille détenait des participations clés dans le secteur médiatique Midi Pyrénéen. Au niveau des magazines, le groupe détient à 100% Dépêche Mag, qui publie notamment les magazines Toulouse Femmes et Toulouse Mag⁸. Via l'Occitane de Publicité et Publi Communication⁹, La Dépêche s'assure le contrôle du marché publicitaire et des petites annonces, source indispensable de revenus pour la presse locale¹⁰. Au-delà des journaux comme Midi Olympique (96%), Le petit bleu de l'Agenais (100%), La nouvelle république des Pyrénées (99%), le groupe participe également dans les télévisions locales : 20% du capital de Télé Toulouse et la totalité de la Dépêche TV lui appartiennent. Pour finir, le groupe possède la Société Edition et Distribution (99%) et l'Occitane d'Imprimerie (65%), dont les rotatives servent entre autres à l'impression du 20 Minutes Toulouse.

Le groupe La Dépêche contrôle ainsi toutes les étapes de la production journalistique : rédaction, impression, financement publicitaire, distribution. Ce qui lui garantit une certaine indépendance vis-à-vis d'autres grands groupes de presse nationaux. Mais toi lecteur, tu te

⁶ La majeure partie des parts restantes du « Groupe La Dépêche » sont détenues par « Hachette Filipachi Presse » (propriété de « Lagardère active ») à hauteur de 15%.

⁷ Notre source principale est le « Bureau van Djick electronic publishing », <http://www.bvdep.com/fr>

⁸ Mais aussi « Toulouse Matches », « MPS, le rendez-vous des décideurs », « Décid'éco transport », « Qui fait quoi en Midi Pyrénées », « L'officiel », « Guide entreprise en Midi Pyrénées », « Les décideurs en Midi Pyrénées », « Guide de la formation professionnelle en Midi Pyrénées ».

⁹ Dont le groupe La Dépêche possède respectivement 100% et 99% du capital

¹⁰ Comme le note Michel Diard (« Quotidiens régionaux, un règne sans partage », OFM, 2005), le contrôle du marché publicitaire local confère à un journal la certitude de ne voir aucun concurrent sérieux se lancer, faute de revenus.

demandes si le « *journal de la démocratie* » peut jouer son rôle de contre-pouvoir et dénoncer les travers de la classe politique alors qu'il est lui-même aux mains d'une famille politique.

Et tu as bien raison. Comme le relate Le Plan B¹¹, on ne trouve aucun article dans La Dépêche sur la garde à vue en novembre 2006 du bras droit de Jean-Michel Baylet au Conseil Général, accusé d'avoir favorisé des entreprises amies dans l'attribution des contrats de transport scolaire du département. Or, comme la responsabilité d'un marché public départemental incombe au président du Conseil Général, Jean-Michel pourrait avoir des soucis judiciaires, et ses électeurs ne seraient pas au courant.

L'enquête a remué une autre histoire. Les douze numéros du journal du Conseil Général lui ont été facturés 80.000 euros par Himacom, agence de communication toulousaine détenue entre autres par La Dépêche du Midi et la SA Viking, entreprise dirigée à l'époque par Marie-France Baylet, épouse de Jean-Michel Baylet¹². 6666,6 euros le numéro, la somme est coquette. Peut-être la famille Baylet prend-elle l'argent qu'elle gère pour le sien, comme lorsqu'elle s'est vue condamner le 13 mars 2003 par la cour d'appel de Toulouse à des peines d'enfermement avec sursis pour avoir utilisé des capitaux de La Dépêche à des fins personnelles (voyages, locations d'appartement, foie gras, alcool et autres ripailles...) ¹³. Dans tous les cas, jamais ces trois affaires n'ont été mentionnées aux lecteurs de La Dépêche, pourtant directement concernés, preuve d'un certain manque de pluralisme dans la presse locale.

De cet exposé brillantissime, nous tirons donc une conclusion en forme d'ultimatum. Soit La Dépêche prend ses responsabilités et donne expressément à l'Amiante de quoi rétablir le pluralisme journalistique (6666,6 euros par numéro, plus environ 250.000 euros de lancement, à déb.), soit la guerre est déclarée et un candidat estampillé Amiante© se présentera à tous les mandats brigüés de près ou de loin par la famille Baylet. Payez ou tremblez.

¹¹ Le Plan B n°19, page 6.

¹² Idem

¹³ Jacques Molénat, L'Express, supplément spécial Midi-Pyrénées du 13 avril 2004.

Le livre noir du Dépêchisme

Lorsqu'en 2001 Claude Llabres apporte à son éditeur un brulot intitulé *La Dépêche du Midi* et René Bousquet, il souffle comme un vent de panique au siège du journal. Un an plus tard, ce passé qui ne passe pas est lavé à l'eau de Lourdes dans un splendide numéro d'équilibriste signé Félix Torres : *La Dépêche du Midi, histoire d'un journal en république, 1870-2000*. Deux livres, deux mesures.

Voici sans doute le plus gros boulet que le quotidien régional traîne à ses pieds depuis sa création. Secrétaire général de la police de Vichy en 1942 et 1943, René Bousquet, ami de longue date de Jean Baylet, siégea pendant plus de dix ans (1959-1971) au conseil d'administration de *La Dépêche du Midi*. Evidemment, pour un journal se voulant gentiment de gauche et n'hésitant pas à donner des leçons de démocratie, l'anecdote est embarrassante. Acquitté en 1949 par la Haute Cour de Justice à l'issue d'un procès éclair, René Bousquet pensait en avoir fini avec ces histoires sordides lorsqu'en 1989, dans le sillage de Serge Klarsfeld, plusieurs associations portent plainte pour crimes contre l'humanité. Assassiné en 1993, Bousquet ne sera jamais rejugé. *La Dépêche* imagine alors avoir les coudées franches avec l'Histoire, au point de publier le 26 juin 1997 un numéro spécial célébrant le cinquantième anniversaire de la réapparition du journal, interdit de 1944 à 1947. En résumé, ce supplément à la gloire de *La Dépêche* martèle que le quotidien s'est toujours tenu droit dans ses bottes quand d'autres, plus sinistres, foulaient le sol français. L'ennui, c'est qu'entre 1940 et 1944, on n'a pas lu que des articles écrits par de farouches résistants dans les colonnes de la Pravda locale.

« *La goutte d'eau qui a fait déborder le vase*, écrit Claude Llabres, est cette affirmation de *La Dépêche*, parlant de ses quatre années de collaboration, où, sans rougir, elle dit avoir enduré « les pires souffrances, un véritable martyr ». Dans son livre *La Dépêche du Midi et René Bousquet*, ce communiste, fils de résistant, apporte un éclairage accablant sur la trajectoire du journal pendant l'occupation. Quatre années durant, Llabres rassemble archives, documents et s'attèle à la rédaction. Initialement prévu aux éditions du Rocher, le livre est décommandé (intimidations, menaces...cf *Le Monde* du 20 mars 2001) mais c'est Fayard qui récupère la patate chaude. A sa sortie, bien entendu, pas une ligne dans *La Dépêche*. Heureusement, la providence vient au secours du grand quotidien. A l'automne 2002, Félix Torres signe chez Hachette (tiens, tiens...) une volumineuse histoire du journal. Mais à la lecture de l'hallucinante introduction, on comprend vite quel type d'ouvrage on tient dans les mains. *La Dépêche* aurait presque inventé la République et, sans elle, le Midi toulousain serait resté une province sauvage.

Le journal ayant cette fois-ci trouvé chaussure à son pied, la rédaction dégainé des stylos trempés dans le miel et ornés de pétales de roses pour saluer la sortie du livre. « *Sans a priori, sans tabou, sans rien cacher ni magnifier, à la façon d'un historien et d'un faiseur d'audit, il met à jour toutes les facettes d'une région et éclaire la marche, souvent admirable comme parfois plus hésitante, des hommes qui l'ont faite et aujourd'hui la font* » écrit Jean-Jacques Rouch le 9 octobre 2002. Cet accueil dithyrambique n'est guère étonnant puisque le rôle de René Bousquet est évacué en deux pages (336-337) et que l'ouvrage de Claude Llabres « *ressuscite, par ses approximations et ses montagnes hasardeuses, la pratique des pamphlets stalinien* ». Mais le plus terrible reste tout de même cette phrase qui résume on ne peut mieux la réalité : « *La Dépêche n'est pas seulement un journal. C'est tout autant une institution, un puissant vecteur d'influence et de culture politique.* » Tout y est : « institution », « puissant », « vecteur », « influence ». Bienvenue à *La Dépêche*.

De René Bousquet à Eric Besson

La Dépêche qu'as-tu gardé de tes années de gloire ? Le groupe tente piteusement de renouer avec ses plus belles heures. Il partage le capital d'une société avec Carlson Wagonlit Travel France. Cette entreprise est chargée de la réservation des billets d'avion pour « l'éloignement » des étrangers en situation irrégulière¹⁴, politique chère à notre Ministre de l'immigration et de l'identité nationale. Afin de purger notre belle nation de ses profiteurs et oisifs pour la plupart responsables de la délinquance dans nos paisibles cités un petit effort reste à faire. Nous proposons, pour honorer sa mémoire, que le groupe *La Dépêche*, via ses agences de voyage (dont certaines appartiennent à Carlson Wagonlit), se charge directement de la réservation des vols pour l'expulsion des sans papiers. René Bousquet¹⁵ nous ne t'avons pas oublié !

Du Baylet !

Morceaux choisis de notre entretien avec le patron de La Dépêche du Midi.

- Le sous-titre de *La Dépêche* est « le journal de la démocratie ». En quoi le journal participe à la démocratie nationale, ou locale ?

La Dépêche a toujours été un journal d'opinion. Comme ce journal était engagé, il avait pris comme sous-titre « le journal de la démocratie ». Lorsqu'il y a effectivement de grands débats, nationaux et régionaux, nous prenons position ce qui n'est pas le cas des autres journaux (régionaux). Il y a une vingtaine d'années, il y avait un grand débat entre les tenants du métro et les tenants du bus et nous avons pris fortement position (pour le métro).

- Vous avez à la fois des responsabilités politiques et la responsabilité du journal.

Pendant très longtemps et même encore aujourd'hui, les directeurs de journaux se sont engagés dans la vie politique, à commencer par le plus célèbre d'entre eux qui est le patron du *Figaro*, M. Dassault. Il y a naturellement des passerelles étroites entre ces deux mondes, celui de la presse et des médias et celui de la politique. La coupure entre le monde économique, en ce qui me concerne, et le monde politique n'est pas une bonne chose. Moi j'essaie de fédérer tout ça.

- Est-ce que la proximité des deux univers n'a pas des conséquences néfastes sur l'indépendance du journalisme ?

Vous savez, il suffit d'avoir des principes de comportement et une éthique personnelle. Moi je ne me mêle jamais du contenu du journal parce qu'effectivement à ce moment-là ce serait une confusion des genres.

¹⁴ On l'apprend dans *Le monde* du 19/07/07, « Les autorités diversifient leurs moyens » où l'on peut lire « Pour gérer la logistique de ses éloignements, la PAF passe par un voyageur privé, Carlson Wagon-Lit, qui se charge de lui trouver des places sur des vols commerciaux en privilégiant les routings les plus logiques et les plus directs. »

¹⁵ Voir notre article *Le livre noir du dépêchisme*

- En faisant des recherches je me suis intéressée un peu plus à votre histoire. Dans les colonnes de La Dépêche, il n'y a eu aucun article sur la mise en examen de votre bras droit au Conseil Général¹⁶...

Tout ça traîne depuis des années et ça n'a jamais rien donné. Là on n'est plus dans La Dépêche.

- Il y a aussi eu la condamnation de votre famille¹⁷....

C'est passé dans La Dépêche. C'est passé dans l'Express, c'est passé partout. Arrêtons cet entretien. Si c'est pour le mener de manière biaisée et orientée comme ça, ça ne m'intéresse pas.

- Vous ne trouvez pas ça important de savoir quels intérêts il y a derrière quel endroit ?

Moi j'ai du travail, j'ai à mener un groupe de presse, je n'ai pas de temps à perdre avec des conneries pareilles.

¹⁶ Voir notre article La Dépêche, « journal de la démocratie »

¹⁷ *Idem*